

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°316/2022

AUX ETABLISSEMENTS SEULE LA FOI

Après avoir reçu le contrat du marché n° MDNAC-R/CAB/057/2018, conclu avec le Ministère de a Défense Nationale, Anciens Combattants et Réinsertion pour un montant total hors taxe de Dollars Américains un million cent mille (USD 1.100.000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit USD 7.700 (Dollars Américains sept mille sept cents).

Fait à Kinshasa, le 24/10/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier a.i
BATAMBA BAFENDA Micheline



Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i